

QUI EST JACK, ET POURQUOI NE REÇOIT-IL PAS SON CHÈQUE?

Le STTP reçoit des messages lui indiquant que Postes Canada retient les chèques d'aide sociale

Pour diffusion immédiate

Le vendredi 23 novembre 2018

Ottawa – Hier, quand elle a présenté la loi de retour au travail, la ministre Patty Hajdu a déclaré à la Chambre des communes que les personnes les plus vulnérables de la société comptaient sur Postes Canada pour recevoir leurs chèques. Pour démontrer les conséquences des grèves tournantes, elle a fait référence à un homme prénommé Jack, qui lui aurait dit risquer de se retrouver à la rue s'il ne recevait pas son chèque d'invalidité.

Des travailleurs et travailleuses des postes de nombreux endroits au pays ont informé le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) que la direction de Postes Canada leur avait ordonné de ne pas livrer le courrier, y compris les chèques de pension et d'aide sociale, ce qui constitue une violation directe d'une entente signée par le STTP et Postes Canada relativement à la livraison des chèques socio-économiques durant une grève ou un lock-out.

« Le service postal public distribue les chèques gouvernementaux qui forment une part essentielle du filet de sécurité sociale, déclare Mike Palecek, président national du STTP. Nous ne voulons pas que les personnes les plus vulnérables de la société souffrent à cause du conflit de travail à Postes Canada. C'est pourquoi nous avons signé une entente dès le départ. Si les gens ne reçoivent pas leurs chèques, c'est parce que Postes Canada a décidé d'en suspendre la livraison. »

Depuis le début des grèves tournantes, il y a cinq semaines, Postes Canada fabrique des situations de crise, notamment un volume monstre de courrier accumulé, et elle refuse à présent de livrer aux personnes les plus vulnérables leurs chèques gouvernementaux, et ce, dans le but de faire pression sur le gouvernement pour qu'il adopte une loi de retour au travail. Il semble que le gouvernement ait mordu à l'hameçon.

« Retenir ces chèques est une pratique non seulement déplorable, mais également illégale, et la ministre responsable de Postes Canada doit ouvrir immédiatement une enquête à ce sujet », soutient Mike Palecek.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :

Emilie Tobin, service des communications du STTP, 613-882-2742 ou [\(anglais\)](mailto:media@cupw-sttp.org)

Lise-Lyne Gélineau, présidente, section locale de Montréal du STTP, 514-914-0350 ou [\(français\)](mailto:lise-lyne.gelineau@sttpmtl.com)